

Société

Pour le Credit Suisse, la responsabilité d'entreprise face à la société et à l'environnement constitue un réel facteur de succès économique.

Sommaire 64_Parteneriat avec le CICR 67_Charity Notes 68_Conférence sur la microfinance



Le Credit Suisse vient de conclure un accord de partenariat à long terme avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Il devient ainsi la première banque d'envergure internationale à rejoindre le Groupe d'entreprises partenaires du CICR, partenaires privilégiés du CICR pour certaines manifestations et campagnes de soutien aux activités de la Croix-Rouge dans le monde. Sur la photo, Jakob Kellenberger, président du CICR (à gauche), et Walter B. Kielholz, président du Conseil d'administration du Credit Suisse, juste après la signature du contrat.

Un autre regard sur le monde

Le 31 mars dernier, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le Credit Suisse ont conclu un partenariat stratégique. Aussi le Bulletin a-t-il convié Jakob Kellenberger, président du CICR, et Walter B. Kielholz, président du Conseil d'administration du Credit Suisse, à s'entretenir de leurs défis communs.

Interview : Mandana Razavi

En superposant un planisphère avec toutes les zones d'intervention du CICR et un autre indiquant toutes les représentations du Credit Suisse, on constate immédiatement que le CICR opère souvent dans des pays où la banque n'est pas – et vice versa. On pourrait s'en tenir là. Mais dans un monde où les frontières s'estompent et où une bonne vision d'ensemble est de plus en plus capitale, alliances et échanges d'expériences deviennent un véritable atout.

Bulletin : Le Comité international de la Croix-Rouge et le Credit Suisse ont conclu un partenariat stratégique.

Que faut-il entendre par là ?

Jakob Kellenberger : « Stratégique » est peut-être un bien grand mot pour qualifier cette alliance... Je pense pouvoir affirmer en nos deux noms que le Credit Suisse et le CICR ont, chacun dans leur domaine d'activité, des partenaires beaucoup plus proches que nous ne le sommes sur le plan stratégique. Je dirais donc plutôt qu'il s'agit ici d'un partenariat privilégié comportant certains aspects stratégiques, qui offre au CICR l'opportunité de dialoguer avec une entreprise à vocation internationale. Je suis convaincu que cet échange sera fructueux pour les deux parties. Nous pourrions par exemple comparer nos savoir-faire et nos prévisions respec-

tives concernant certaines tendances mondiales.

Walter B. Kielholz : Pour le Credit Suisse, la vision du CICR revêt un grand intérêt, notamment en ce qui concerne les marchés émergents, de plus en plus incontournables pour un prestataire mondial de services financiers. Nos équipes d'analystes examinent par exemple la situation dans ces pays ou régions, dont certains pourraient connaître prochainement une crise. Si les conflits ne sont malheureusement pas toujours prévisibles, le CICR dispose de solides connaissances pour évaluer les situations conflictuelles. Ses collaborateurs jouissent d'une expérience considérable, qui leur permet d'estimer si les tensions vont s'aggraver ou si une évolution positive reste au contraire possible.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur l'utilité concrète de cette alliance ?

Jakob Kellenberger : Près de 60% de nos opérations se déroulent dans des pays musulmans, alors que notre organisation est profondément enracinée en Occident. Nous avons donc dû nous intéresser de près à la vision du monde, à la politique et à la culture islamiques. Il est impossible de faire accepter ses activités dans ces pays si l'on n'est pas capable de voir et de comprendre les choses selon leur point de vue. Ainsi,

je crois qu'en partageant ce type d'expériences avec le Credit Suisse, nous pourrions notamment lui apporter des éléments intéressants en matière de gestion des risques.

Walter B. Kielholz : Tout à fait. Le Moyen-Orient et les pays du Golfe constituent de bons exemples de régions très importantes pour nous en termes de croissance. Or la situation politique y est particulièrement instable. Grâce à leur excellente connaissance de ces pays, les délégués du CICR peuvent nous fournir de précieuses indications pour l'analyse de ces marchés. La corrélation entre développement et changement climatique représente un autre grand thème d'actualité. Nous avons aussi des services dédiés à l'observation et à l'étude des conséquences du réchauffement sur l'économie et la société.

Jakob Kellenberger : Nous avons également beaucoup à apprendre du Credit Suisse. Son savoir-faire dans les domaines de la gestion du personnel, de la formation, de la logistique, des technologies de l'information et de la communication nous intéresse tout particulièrement. Comme vous le voyez, bien que nos deux institutions soient très différentes, leur envergure internationale les amène souvent à être confrontées à des problèmes et à des défis similaires. Et c'est

précisément là que nous pouvons nous entraider pour aller de l'avant.

Avec ce partenariat, le Credit Suisse devient la première grande banque internationale à intégrer le Groupe d'entreprises partenaires du CICR. Quelle est l'idée qui a présidé à la création de ce groupe ?

Jakob Kellenberger : Il est certainement né de la volonté du CICR de diversifier davantage ses sources de financement. En effet, le CICR est aujourd'hui financé à 90% par des États et par la Commission européenne. La création du Groupe d'entreprises partenaires du CICR visait en premier lieu à récolter des fonds auprès du secteur privé. Mais nous ne voulions pas nous adresser aux entreprises seulement pour solliciter leur soutien financier. Le Groupe d'entreprises partenaires devait nous permettre d'établir un partenariat privilégié avec ses membres, c'est-à-dire de discuter ensemble de nos défis communs, et non d'entretenir une relation basée uniquement sur l'argent. Le CICR ne s'engage toutefois qu'avec des partenaires qui adhèrent sans réserve à de hautes valeurs éthiques.

Qui est à l'origine de ce partenariat ?

Walter B. Kielholz : Nous avons entamé le dialogue depuis longtemps, mais au cours de ces deux dernières années, toutes les activités philanthropiques du Credit Suisse ont été réorganisées dans le cadre de la banque intégrée. Le Directoire a décidé de définir certaines priorités en la matière. Le partenariat avec le CICR en était une, et il compte donc désormais parmi nos quatre initiatives mondiales pour une entreprise citoyenne. Les trois autres projets sélectionnés portent sur la protection du climat, sur la promotion de la microfinance et sur l'éducation de plus de 45 000 enfants et adolescents, notamment dans les pays en développement.

Jakob Kellenberger : Walter Kielholz et moi-même nous connaissons de longue date à titre personnel. Étant donné qu'il s'est toujours intéressé aux questions humanitaires, nous avons des débats passionnés à ce sujet depuis longtemps. Nous sommes donc ravis que nos sujets de discussion se soient concrétisés sous la forme de ce partenariat. <



Jakob Kellenberger (à gauche) et Walter B. Kielholz scellent par une poignée de main la signature du contrat de partenariat.

Organisation impartiale, neutre et indépendante, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de la guerre et de la violence interne, et de leur porter assistance. Il a notamment pour tâches la visite de prisonniers de guerre et de détenus civils, la recherche de personnes portées disparues, le rétablissement des liens familiaux, le regroupement de familles dispersées ainsi que la fourniture de vivres, d'eau et de soins médicaux aux civils si ceux-ci ne sont pas en mesure de couvrir eux-mêmes ces besoins fondamentaux. Il dirige et coordonne les activités internationales de secours du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans les situations de conflit. Il s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels.

Créé en 1863, le CICR est à l'origine du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Son budget s'élève à 1,1 milliard de francs, dont 85% sont alloués à ses interventions.



Jakob Kellenberger est devenu président du CICR en 2000, après vingt-six ans au service de la diplomatie helvétique.

Neutralité et indépendance

Bulletin : Qu'est-ce que le CICR a de particulier par rapport aux autres organisations humanitaires ?

Jakob Kellenberger : Sa particularité tient certainement au fait qu'une partie des tâches qu'il assume lui sont directement confiées par les Etats, comme le stipulent les Conventions de Genève. Notre intransigeance quant à nos principes revêt également un caractère unique. Nous ne faisons aucune concession à ce sujet, notamment lorsque notre neutralité et notre indépendance sont en jeu.

Ce qui veut dire ?

Dans notre processus de décision, nous ne nous laissons influencer par personne. Tout se passe en interne. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles le CICR peut intervenir aussi vite, l'un de nos gages d'efficacité sur le terrain. Nous ne nous contentons pas d'exprimer nos ambitions, nous agissons.

Allez-vous personnellement sur le terrain ?

Dès mon arrivée au CICR, il était clair que j'entendais me rendre dans toutes les zones où nos collaborateurs sont présents. Je voulais me faire une idée de la situation, d'autant que je ne fais pas beaucoup confiance aux comptes rendus des médias, qui sont souvent basés sur des oui-dire et non sur une expérience de terrain. Je préfère me forger ma propre opinion sur place.

Où trouvez-vous la force de ne pas baisser les bras après un échec ?

La perte d'un collaborateur est toujours extrêmement difficile pour le CICR, car notre première responsabilité est de protéger notre personnel. Pourtant, nous pouvons aider des centaines de milliers de gens. Nous en faisons chaque jour l'expérience et nous voyons bien la différence que l'aide du CICR peut représenter. Il me tient très à cœur de travailler pour une organisation qui dispose de toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires (y compris une logistique très performante) pour vraiment apporter quelque chose. Cela m'aide beaucoup.

mar

De la dignité humaine

La croix, le croissant et le cristal rouges sur fond blanc symbolisent l'engagement au service de la dignité humaine en vertu des sept principes fondamentaux que constituent l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, le volontariat, l'unité et l'universalité.

Alors qu'il est en voyage pour affaires le 24 juin 1859, Henri Dunant est témoin de la bataille de Solferino. Horrifié par le manque de soins médicaux apportés aux blessés des deux camps, il fonde le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Genève en 1863, ce qui lui vaudra d'obtenir le premier prix Nobel de la paix en 1901, conjointement avec le Français Frédéric Passy. Le CICR recevra à son tour ce prix en 1917 et en 1944 pour son engagement humanitaire pendant les deux guerres mondiales, puis en 1963 pour son centième anniversaire. Il partagera cette dernière récompense avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, qui peut intervenir partout, tandis que le CICR se concentre sur les pays déchirés par des conflits armés.

Si la Convention de Genève de 1864 s'est considérablement étoffée au fil des ans – elle comporte aujourd'hui 600 articles, quatre conventions et trois protocoles additionnels –, elle sert toujours une même ambition : le respect de la vie et de la dignité humaines.

En 2007, les délégués du CICR ont rendu visite à environ 520 000 prisonniers dans près de 2 400 lieux de détention répartis dans 77 pays. Ils ont permis aux membres de familles dispersées d'échanger quelque 500 000 messages Croix-Rouge et à 761 enfants de retrouver leurs proches. Le

CICR a fourni des vivres à 2,5 millions de personnes, des couvertures, des tentes ou des articles d'hygiène à environ 4 millions de bénéficiaires, un accès à l'eau potable et à des installations sanitaires à plus de 14,3 millions de personnes et des soins dans des structures de santé à environ 2,9 millions de patients. Il a soutenu également 2,8 millions de personnes par le biais de projets micro-économiques ou de programmes destinés à favoriser la production alimentaire durable. Le CICR a par ailleurs dispensé une instruction sur le droit humanitaire à environ 20 000 membres d'unités de l'armée, de la sécurité ou de la police dans plus de 120 pays, accomplissant ainsi un travail de prévention primordial.

Ces activités nécessitent un budget de plus d'un milliard de francs. Les dons du secteur privé ou du Groupe d'entreprises partenaires du CICR doivent en couvrir 5%.

Le CICR opère dans 80 pays. Il emploie 12 000 collaborateurs à travers le monde, dont 800 au siège de Genève, 1 500 expatriés (une moitié de délégués, l'autre de spécialistes) et environ 10 000 collaborateurs recrutés dans les zones d'intervention. La présidence du CICR est assurée par un président, Jakob Kellenberger, et par deux vice-présidents, Olivier Vodoz et Christine Beerli. La direction compte six membres sous la houlette du directeur général, Angelo Gnädinger.

schi



A gauche Le CICR distribue de l'eau à Adré, au Tchad. **A droite** Le siège du CICR à Genève.